POLITIOUE.

LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

ABONNEMENT

Saumur Poste

ues

UMU

lisie

QUE

101

ons

ERIE

sion

GRUX

coulu

\$ 30ins

1118

r. 50;

X

٠,

1

Fg 50 30 fc. Tenit mots.

un s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journa. en envoyant un mandat

sur la poste chez tous les libraires

I-GAUNIUS.

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

la ligne.... 20

RÉSERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4. place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 JUILLET

flections du 31 juillet 1892

Candidats Conservateurs

Conseil général

Montreuil - Bellay. - M. GIGOT, conseiller sortant.

Saumur (Nord-Est). - M. BRUAS, conseiller sortant.

Vihiers. - M. DES NOUHES, conseiller sortant.

Conseil d'arrondissement

Doué-la-Fontaine. -- M. GUIONIS. conseiller sortant.

Gennes. — M. BAUDRILLER, conseiller sortant.

LA SUCCESSION De la question d'Orient

Avec le temps, la question d'Orient, c'est-àdire la lutte pour l'influence dans le bassin de a Méditerranée, s'est transformée. Elle a aujourd'hni trois points douloureux : l'Egypte, Tunis, le Maroc; et sur les trois nos intérêts sont directement engagés : en Egypte pour assurer la libre communication avec nos possessions de l'extrême-Orient ; à Tunis et au Maror pour nous garantir contre les intrigues étrangères dans notre empire africain.

De l'Egypte il n'y a point à parler, pour le moment. C'est une question qui restera ouverte longlemps encore; il ne faudrait pas, en effet, se leurrer sur l'importance qu'aura pour la résoudre le changement politique accompli, en Angleterre, du fait de la victoire remportée par M. Gladstone. S'il est assez difficile de démèler l'opinion vraie du peuple britannique au sujet de l'évacuation de ce pays, il est une chose dont on peut être assuré, c'est que, sauf de très rares exceptions, tous les hommes politiques en vue du parlement y sont nettement opposés, et ceux qui font grand fond sur certaines déclarations du grand Old Man oublient trop les réserves dont il les a accompagnées et aussi quel sentiment professe à cet égard l'état-major du parti libéral. Or lord Roseberry, sir W. Harcourt, tous les héritiers présomptifs de M. Gladstone, en ce qui concerne le retrait des troupes anglaises de la terre des Pharaons, ne différent guére d'opision des plus enragés torys. Le moment n'est donc pas venu de s'en occuper.

D'un intérêt plus immédiat, par contre, est la question marocaine à laquelle l'insuccès de la mission de sir Euan Smith vient de donner une reelle et fort grave actualité. Il en est de la succession du Chériff comme de celle de «l'Homme malade»; les héritiers sont nombreux et ardents. Il y a l'Angleterre toujours apre à la curée, convaincue que tout héritage racant ou sur le point de l'être lui appartient de droit, avide enfin de s'assurer les deux clefs de la Méditerranée : il y a l'Espagne qui a tou-

jours considéré le Maroc comme le prolongement de la péninsule ibérique, en vertn des droits acquis des sultans de Cordonc et de Grenade par les successeurs de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique; il y a la France, désirense de ne pas voir se fixer des rivaux ou des adversaires sur les frontières de l'Algérie; il y avait jadis les Allemands, au moment de leur grande ferveur coloniale, mais aujourd'hui ils paraissent s'en désintéresser politiquement pour se contenter des avantages, chaque jour plus considérables, que leur assurent dans ces contrées les progrès de leur commerce. La France et l'Espagne ont intérêt au maintien du statu quo, la première parce qu'elle ne se soucie point de provoquer des conflits dont il est impossible de démêler les conséquences, la seconde parce qu'elle se sent trop faible et trop pauvre pour intervenir utilement. Depuis quelques mois, l'Angleterre, par contre, semble prendre à tache de précipiter une crise d'où doit sortir, espère-t-elle, l'ouverture de la succession à son profit.

Cela a commencé par une campagne trèsactive dans le Standard : l'état sutérieur du Maroc était tel qu'il nécessitait une intervention immédiate de l'Europe si l'on ne voulait laisser se produire les pires catastrophes. Il a crié au loup! mais de loup on n'a vu alors nulle trace. S'apercevant que tous ses efforts étaient vains pour émouvoir l'opinion, lord Salisbury se résolut ensuite à euvoyer à Fez un ministre à l'esprit violent et tatillon, sir Euan Smith, chargé de provoquer, par ses exigences, le conflit souhaité pour réaliser au Maroc ce qui avait été accompli en Egypte. Malheureusement pour le succès de ses plans, le chef du cabinet britannique avait compté sans son hôte: je veux dire sans la ferme résolution de la France de ne pas répéter la faute commise en Egypte et sans l'évolution parlementaire qui s'est accomplie en Angleterre. Lorsque, voyant que chaque pas en avant fait par lui serait suivi d'un pas équivalent fait par la France, il voulut brusquer les choses; il était trop tard: M. Gladstone était vain-

Au premier moment, on put croire que sous l'influence d'un accès de jougoïsme aigu les libéraux alfaient se compromettre dans le sens de la politique marocaine de lord Salisbury; mais, la réflexion aidant, les voilà revenus à des sentiments plus doux. Le Daily News, l'organe particulier de M. Gladstone, désavouant implicitement les intempérances de sir Euan Smith, proclame la nécessité de ne rieu précipiter, et d'arriver à une entente avec la France avant de rien entréprendre sur ce terrain brûlant, et voici la question marocaine prête à s'assoupir à nouveau, ce qui n'est pas une raison, au contraire, pour nous relâcher de notre vigilance sur ce qui se passe à Tanger et à Fez.

Nous avons dit que le troisième point douloureux de la question méditerranéenne était la Tunisie, de la perte de laquelle les Italiens ne veulent pas se consoler.

Elle a justement donné lieu, ces derniers jours, à des attaques très-vives de la part de la presse italienne sous le prétexte que nous fortifions Bizerte, Bizerte qui s'avance comme un éperon entre les deux parties orientale et occi-

dentale de la Méditerranée et qui nous offrirait le premier port du monde si nous osions vouloir l'utiliser. Si nous osions vouloir, disonsnous, car, en 1886, le gouvernement commença destravaux préparatoires pour permettre l'accès de cette véritable mer intérieure à nos vaisseaux de guerre, mais il les interrompit précipitamment sur les réclamations de l'Angleterre et de l'Italie, et depuis il ne les a plus repris sérieusement. Les articles 2 et 3 du traité du Bardo nous donnaient, cependant, cette faculté; il serait bon aujourd'hui de nous en ressou-

De cette position, en esset, on commande Malte et les côtes de la Sicile, l'on est en mesure de couvrir Toulon, Marseille, comme d'iutervenir vers Alexandrie ou Tanger, et nos flottes conquièrent le port de guerre qui leur fait défaut en Algérie. Nul argent, une quinzaine de millions environ, ne serait mieux dépensé et, lorsque les questions d'Egypte et du Maroc se rouvriraient, uous serions prêts à faire entendre utilement notre voix.

C. WATERNAU.

LA FAMINE EN RUSSIE ET LES ACCAPAREURS DE BLÉ

Sous ce titre, les Affiches Tourangelles, après avoir cité un article du Petit Journal, ajoutent les réflexions suivantes:

Comme on le voit, la famine a éclaté peu après l'enlèvement du blé par les accapa-

Or, à notre humble avis, il faudrait commencer par empêcher les accapareurs cosmopolites d'enlever tout le blé disponible dans le but de réaliser des millions de bénéfices, en faisant la hausse, au risque d'affamer tout un pays au profit duquel le Petit Journal ne trouve qu'un remêde: un appel à la charité inépuisable des Français.

Thomas Grimm ne dit pas un mot pour sétrir les accapareurs du blé qui, au mépris de toute pudeur, se sont enrichis en réduisant trente millions de Russes à la plus assreuse des famines pendant qu'ils se frottent les mains d'avoir si bien réussi dans leur betit

Si l'accaparement et l'enlèrement du blé de la Russie méridionale n'est pas la seule cause de la famine qui sévit actuellement dans ce grand pays, ami de la France, on avouera avec nous que c'est au moins une des principales causes de la disette.

En effet, c'est le blé et le pain qui manquent plutôt que l'argent puisque, d'après les Nouvelles de Moseou, le prêtre Philimonoff

« Il y a dans ma paroisse des paysans qui se nourrissent d'herbe et de feuilles séches. »

Un des organisateurs des distributions de soupe dans le gouvernement de Tamboff écrit:

- « Je suis obligé de refuser les secours. Je n'ai plus ni argent, ni provisions. »
- » Hier, il est venu un paysan qui se tenait à peine debout, pâle et défait, les yeux rouges de larmes, il ne demande rien pour lui, ne dit même pas qu'il a faim, mais il implore pour

sa femme malade et pour son enfant... Je n'avais plus rien à lui donner et lui dis que nous ferons tout ce que nous pourrons; il part en me remerciant de mes bonnes inten-

» En visitant les maisons des paysans à Podiom, j'entre chez un nommé Klemenoff. Toute la famille est là, décharnée par la faim. La chaumière est pleine d'une odeur ammoniacale qui vient de ce qu'on ne se chauffe plus qu'avec du fumier. Pas une trace d'aliment, pas un croûton de pain. La femme se jette à mes pieds, m'appelant bienfaiteur; la vieille mère, sèche comme une momie, se tient à peine debont et marmotte d'un air hébété: « Du pain, du pain. » Le maître d'école, qui était avec moi, se mit à pleurer! »

Dans une autre lettre écrite par une personne venue de Saint-Pétersbourg pour organiser des cuisines à la campagne, nous lisons, dit Thomas Grimm:

- « En une seule journée, j'ai vu tant de souffrance humaine, que j'en perds complètement la tête. Je suis anéanti par des impressions pénibles sans nombre. Je voudrais pleurer, écrire avec mes larmes et faire pleurer les autres. *
- « Qu'ajonter après ces citations? dit le Petit Journal en terminant, n'avais-je pas raison de dire, en commençant, qu'il y a là un devoir d'humanité à remplir et qui s'impose à tous les peuples? »

INFORMATIONS

L'Officiel a promulgué, hier, la loi ouvrant au ministère de l'intérieur un crédit supplémentaire de 2,507,000 fr., part de l'Etat dans la création de nouveaux agents de police à Paris, et une autre loi ouvrant au budget du même ministère un crédit supplémentaire de 200,000 fr. pour la célébration du centenaire de la République.

INCIDENT DE FRONTIÈRE

Suivant une dépèche de Strasbourg à la Petite Presse, l'enquête allemande aurait démontré que des officiers allemands ont viole effectivement la frontière française, mais sans intention et non en service commandé.

LA COMPAGNIE DU NIGER

Les journaux publient une nouvelle lettre du lieutenant Mizon maintenant énergiquement ses précédentes affirmations sur la violation de l'acte de Berlin par la Compagnie du Niger et accusant formellement M. Mackintish, l'agent de la Compagnie, d'avoir répandu des bruits mensongers pour le faire massacrer lui et sa

Cela résulte de la déclaration du sultan Zoubir et de ses ministres.

ATTENTAT CONTRE UN COLONEL

On écrit de Lyon, 27 juillet :

« On annonce, sous toutes réserves, que pendant les manœuvres d'hier au camp de ·Valbonne, plusieurs balles auraient été tirées sar M. Martin, colonel du 96°, et sur le chef de bataillon Schmitt.

L'enquête n'a donné aucun résultat. »

UN TORPILLEUR COULÉ

Brest, 27 juillet. — Le torpilleur qui a coulé l'avant-dernière nuit appartenait à la défense mobile du port de Brest.

Les blessés sont au nombre de trois; ils ont été transportés dans la matinée à l'hôpital maritime.

Le torpilleur est resté accoroché quatre minutes sur l'éperon du garde-côte *Tempête*, ce qui a permis à l'équipage de se sauver.

Quoique le torpilleur ait coulé par 20 mêtres de fond, il sera cependant renfloué.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le voyage du roi à Gènes fait à Rome l'objet de tous les commentaires, par suite de l'indécision qui paraît régner à cet égard dans les cercles gouvernementaux.

Après avoir fait annoncer officiellement pour le 4 août le départ de Sa Majesté, et avoir donné des instructions dans ce sens aux autorités maritimes et civiles, le ministère semble vouloir revenir sur la décision prise, et fait annoncer par ses officieux que rien n'est encore décidé.

Cette attitude nonvelle devrait, paraît-il, être attribuée aux menées des Cercles de la Cour, que l'annonce de l'envoi d'une escadre française à Gènes ne laisse pas que de gêner beaucoup. Les personnages politiques qui ne sont pas inféodés à l'idée de la Triplice se montrent, par coutre, très surpris de l'attitude maladroite du ministère en cette occurence.

MAROC. — On écrit de Tanger :

« Le bruit court que les Ancherites insurgés s'avancent sur le territoire de Tanger pour attaquer les troupes marocaines; une grande panique règne aux environs. Les membres de la colonie européenne qui demeurent hors la ville y rentrent pour chercher un refuge. •

L'ATTENTAT CONTRE LE SHAH DE PERSE

Le Shah de Perse vient d'être victime d'un incident qui a failli lui coûter la vie.

En quoi a consisté cet incident, on ne le sait pas encore exactement.

Les versions publiées par les journaux du Caucase sont contradictoires.

D'après l'une d'elles, il s'agirait d'un attentat commis pendant une promenade que le sou verain faisait en voiture.

La balle aurait effleuré Nasser-Eddin à la par-

tie insérieure du ventre, et aurait produit une légère blessure.

D'autres journaux, au contraire, confirment la version annoncée par voie télégraphique, à savoir qu'un revolver avec lequel jouait à table le petit favori du Shah, Aziz-Sultan, serait parti inopinément, et que la balle anrait passé tont près de la tête du Shah.

Cette version concorde d'ailleurs avec la circonstance, constatée à l'unanimité par tous les journaux susdits, qu'Aziz-Sultan a été interné à Téhéran et qu'il est défendu à qui que ce soit de l'approcher.

A la suite de cet incident, dont le Shah a été très péniblement affecté, sa femme Emineadkas, tante d'Aziz-Sultan, et le grand-vizir Enim-Sultan, seraient tombés en disgrâce, et de nombreuses mutations ne manqueront pas d'avoir lieu à la cour de Perse.]

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'ÉLECTION

Du canton Nord-Est de Saumur

On écrit d'une commune de ce canton au Journal de Maine-et-Loire:

M. Pottier parcourt en ce moment son canton de haut en bas et de long en large, prodiguant de tous côtés les poignées de main, les sourires, les flatteries, promettant aux électeurs de se mettre en quatre, en huit, en douze pour leur rendre service, de faire pleuvoir sur eux toutes les faveurs officielles, tons les bienfaits administratifs, toutes les bénédictions du gouvernement. Il paraît que, s'il est élu, nous nagerons dans l'opulence et vivrons dans la jubilation. Si le froid, la pluie, la grêle viennent à endommager ou à détruire nos récoltes. M. Pottier sera là pour réparer le mal, et grâce à lui nous n'aurons plus rien à craindre de la fureur des éléments.

Il y a de braves gens qui croient tout cela dur comme ser, mais il y en d'autres que les belles paroles du maire d'Allonnes ne parviennent point à séduire, et, si je suis bien renseigné, voici le colloque qui s'engage assez souvent entre le candidat de la sous-présecfecture et les électeurs auxquels il rend visite:

- « Bonjour, mon cher ami, je viens vous serrer la main en passant.
- » Merci bien, monsieur, de l'honneur que vous me faites.
- » Vous savez que je me présente au Conseil général?
- » Oui, monsieur, j'ai reçu votre profession de foi.

» - Eh bien! qu'en pensez-vous?

- » Mon Dieu, monsieur, pas grand'chose. Vous dites que vous prendrez les intérêts du canton, mais c'est ce que fait depuis vingt ans la famille Bruas; nous n'avons point à nous plaindred'elle. Le neveu, comme l'oncle, nous a rendu bien des services, et je ne sais pas si nous aurions grand avantage à changer.
- Cependant je suis en fort bons termes avec l'administration, je suis l'homme du gouvernement, j'obtiendrai pour vous tout ce que vous désirerez.
- » Mais, il ne s'agit pas du gouvernement, il s'agit du Conseil général, et j'ai toujours entendu dire que M. Bruas était très aimé et très considéré par ses collègues de l'assemblée départementale, et que ceux-ci n'avaient rien à lui refuser. Je vous le répète, nous n'avons pas intérêt à le remplacer par un autre.
 - » Cependant...
- » Et puis, voulez-vous que je vous dise toute ma pensée? M. Bruas n'est peut-être pas dans les idées du jour, mais, du moins, il n'a jamais changé, et nous autres qui ne faisons guère de politique, nous aimons autant ceux qui ne changent pas, parce qu'en doit toujours avoir plus de confiance dans un homme fidèle à ses convictions et à son passé que dans un ambitieux qui tourne avec le vent.
- » Vous ne pouvez pourtant pas nier que j'ai rendu de nombreux services à vos concitoyens?
- parer des plumes du paon, et à vous attribuer le mérite de certains résultats dus à M. Bruas? — Tenez, monsieur, il est bien à sa place au Conseil général; vous, vous êtes bien à la vôtre à la mairie d'Allonnes, restez donc l'un et l'autre dans vos positions respectives, et personne ne s'en plaindra... J'ai bien l'honneur de vous saluer. »

Ainsi répond le plus souvent aux séduisantes invites de M. Pottier l'électeur sensé et pratique de notre beau canton.

C'est pourquoi le candidat de la sous-préfecture commence à ne plus être aussi sûr de son élection, et pourquoi il multiplie ses visites et des démarches auprès des habitants du pays. Espérons qu'elles seront inutiles, et que nous garderons notre excellent conseiller général, dont M. Pottier peut, il est vrai, prendre la place, mais qu'il est incapable de remplacer avantageusement.

Recevez, etc.

Un électeur du Saumurois.

P. S. — J'apprends une bien singulière histoire, qui se serait passée à Vivy, l'une des communes du canton. On y aurait mangé des fouaces et bu du vin blanc dans des conditions particulièrement intéressantes. A bientôt des détails, s'il y a lieu.

École d'application de Cavalerie

CONCOURS DE 1892

Voici la liste, par ordre alphabétique, de, candidats à l'emploi d'aide-vétérinaire stagiaite ayant composé dans les villes de l'aris, Lyon, Toulouse et Alger, admis à subir les épreure, orales le 8 août prochain, au ministère de la guerre, à Paris:

MM.

Beurié, Blanchard, Blin, Boisse, Cahuzar Castinet, Caussel, Chaptal, Chollot, Combes Feuillard, Floquet, Gagne, Garnier, Girand, Guillaumin, Huguier, Lafon, Le Pautrémat Matrat, Penez, Portet, Rollet, Rousselot, Salins, Sergent, Soumy, Sonriau, Tasset, Thénard, Thin, Treuvelot, Trintignan, Tricard, Vairon, Vergne, Vignon.

Nota. — Les candidats ci-dessus indiqués qui n'auraient pas obtenu leur diplôme en fu d'année dans les écoles vétérinaires ne seron pas admis à subir les épreuves orales.

M. Marc Leclerc, ancien élève de l'Institution Saint-Louis, et fils aîné du colonel Leclerc, a été reçu au baccalauréat és-lettres devant la Faculté de Rennes.

LA CARABINE 4890

La gendarmerie départementale et la casalerie de la garde républicaine viennent de recevoir la carabine dite « de gendarmerie modèle 1890 »; l'ancien armement leur sera retiré le 15 août prochain.

La nouvelle arme comporte une épée-baionnette dont seront seuls pourvus les gendames à pied. Sa longueur totale est de 945 millimètres sans la baïonnette et de 1 m. 465 avec la baïonnette; son poids est, sans la baïonnette, de 3 kil. 100 quand elle n'est pas chargée et de 3 kil. 195 quand elle contient un chargeur garni de trois cartouches. Elle pèse donc 100 grammes de plus que la carabine de cavalerie et 120 grammes de plus que la carabine de cuirassier.

L'épée-baïonnette, semblable à celle que porte l'infanterie, est à lame quadrangulairest pèse 675 grammes, fourreau compris.

La carabine de gendarmerie modèle 1890 est du calibre de 8 millimètres et tire la cartouche Lebel. Les cartouches sont réunies d'avanceen chargeurs.

Ajoutons que, dans les prises d'armes, les gendarmes à cheval porteront la carabine à la grenadière.

LES PROCHAINES ASSISES

Nous avons publié hier le rôle des assissi qui s'onvriront lundi prochain à Angers. Os avait annoncé que le sieur Tessier, le parricide d'Ingrandes, et la sernme qui a tué ses trois es-

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE CRIME DES BRUYERES

PAR JEAN RIVAL

Il entendit alors, l'un après l'autre, les domestiques de la comtesse et ceux de madame Fournier, les gens du village qui étaient en rapport avec le château. Tous firent la même deposition : le mariage de Maurice et de Claire semblait décidé ; tout le monde savant que Frédéric aimait la jeune fille et en était fort jaloux.

M. Dartey fit revenir le prevenu.

— J'ai enteudu tous les témoins, lui dit-il, et de leurs dépositions se dégage un ensemble de renseignements et de faits qui me permettent de vous retracer la scène du crime telle qu'elle a dû se passer. Vous étiez le soir chez M Fournier; vous en êtes sorti à dix heures puécises. De son côté, Vatrin avait vu madennoiselle Claire et avait acquis la certitude qu'elle ne l'aimerait jamais et que vous étiez son rival heureux. Il était allé dans le bois dans l'intention évidente de se suicider, mais.

vous rencontrant comme vous rentriez chez vous, et cédant à la jalousie qu'avait fait naître en lui la nouvelle de votre mariage avec mademoiselle Fournier, il vous a dit sans doute quelques paroles peu respectueuses, injurieuses même. Dans un moment de colère, vous vous êtes jeté sur lui ; il s'en est suivi une lutte au cours de laquelle les légères blessures de votre main. Alors, ne sachant plus ce que vous faisiez, vous avez tiré votre couteau et frappé votre adversaire.

Maurice écoutait avec stupeur, soutenant franchement le regard aigu du juge d'instruction. Quand celui-ci s'arrêta:

- Je vous répète, monsieur, dit le jeune homme, que je n'ai pas vu Frédéric depuis le moment où j'étais allé avec lui chez M. Fournier; je vous répète que je ne portais jamais ce couteau sur moi, que j'ai pris un autre chemin pour rentrer, que les égratignures dont vous parlez ont l'origine que je vous ai indiquée et que je suis complètement innocent du crime dont on m'accuse.
- Il est de mon devoir, répondit M. Dartey, de vous faire observer encore une sois que ce système de dénégations ne peut aucunement vous sauver. Si vous avez commis ce

crime dans les conditions que je suppose, mieux vaudrait l'avouer. Vous avez rencontré Vatrin, il vous a insulté; emporté par la colère, vous avez perdu la tête, vous l'avez frappé, sans avoir l'intention de le tuer. Dans ce cas, remarquez que vous n'êtes plus accusé d'assassinat, mais seulement d'homicide involontaire.

- Je vous jure, interrompit Maurice avec impatience, je vous jure que je suis inno-cent!
- Dans ce cas d'homicide involontaire, continua imperturbablement le juge, il n'y a qu'une charge grave contre vous : c'est votre acharnement sur le cadavre. Quel intérêt aviez-vous à défigurer ce malheureux? Cet acte-là dénote une violence peu commune et empêchera sans doute qu'on vous accorde le bénéfice des circonstances atténuantes. Vous auriez mieux fait d'abandonner simplement le cadavre, ce qui ent permis d'écarter l'idée de préméditation.
- Ah! de grâce, monsieur, laissons cela! s'écria le jeune homme, poussé à bout. Que faut-il donc faire pour vous convaincre? Je vous répète que je suis innocent; je jure sur l'honneur que je n'ai même pas vu Frédéric

Vatrin ce soir-là. Je n'ai donc à faire aucun

Le juge fit un geste d'incrédulité et semble renoncer à tirer de l'accusé une réponse plus concluante.

- Alors, dit-il sèchement, veuillez signer votre interrogatoire.

vitt

On venait de ramener Maurice dans sa cel· lule.

Dès qu'il fut seul, il se laissa tomber como: une masse sur son lit et demeura inerte.

C'en était fait, il était condamné.

Et, abatta, il se mit à revivre ces heures d'angoisse et de tortures qu'il venait de passe. Il se revoyait assis au banc des accuses, mi au pilori devant une foule curieuse et cruelle avide d'émotions violentes et malsaines. I entendait encore la voix apre et mordante l'avocat général qui, représentant la vintipublique, avec une logique implacable suul nait l'accusation, étayant preuves sur preuve et l'accablant de son éloquence indignée.

A tout ce qu'on avançait contre lui, il nan pu rien répondre. Aucun témoin à déche n'était venu déposer en sa laveur; il n'arail p fants, seraient probablement traduits devant les assises à cette session.

avaler

Délague A

ire sta

oris, L

es éprem

stère (+

. Cahuna

Conta

er, Giran

Paulrens

elot, Salin

Théan

rd, Vair

indiquis

ôme en fa

s ne serou

'Institution

Lecler,

devant

of de rece

rie mode

ra reliek

pée-baion-

gendaren

5 millimi

65 arech

baïonnelk,

charge e

charger.

done 100

e cavalera

arabine la

celle qu

ngulaires

le 1890 a

Cathorch

l'avance!!

armes,

rabineil

S

les 28318

ingers. W

e parrical

es trois

aire and

el sem

onse pla

ez signe

ns sa (#

er comp

es teur

de cosse

ilsės, 🗖

t cruell

ordanie

a rindici

ble south

née.

1037

erle.

peine de mort.

es.

Nons apprenons, dit le Patriote, que la chambre des mises en accusation a rendu un arrêt ordonnant que l'état mental des deux accasés soit soumis à l'examen d'un médecin. L'est M. le docteur Feillé, méderin de la prison, qui a été commis.

La prochaine session présentera peu d'intéret; de vulgaires vols qualifiés et d'inévitables attentats à la pudenr.

COMPAGNIE D'ORLEANS

Une journée au bord de la mer

Un train de plaisir pour une exentsion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 6 août, a 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusive-

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour:

De Tours à Angers exclu : 2º classe, 9 fr. ; 3 classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2º classe, i fr. : 3º classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le Dimanche 7 août, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le Lundi à 4 h. 40 du matin.

La distribution des billets commencera le mardi 2 août.

La compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser le Vendredi soir 5 août.

VIHIERS. — Un lacher de pigeons. — Le Messager Angevin a fait, dimanche dernier, à Vihiers, un grand lacher d'entraînement de pigeons voyageurs militaires par l'intermèdiaire de M. Lafuie, chef du matériel de la Société.

M. Lafuie a prononcé les paroles suivantes :

- « Mesdames et Messieurs,
- » Je vois avec plaisir que vous vous intéressez à nos jeunes messagers.
- » Je profite de la circonstance pour vous demander votre protection pour eux. Ce sont des soldats, ce sont des français, et pour nous, colombophiles, le plus beau jour de notre vie, sera celui où nous pourrons les lâcher sur les places de Metz et de Strasbourg. »

Le làcher a obtenu le succès le plus complet; partis à 8 h. 40, un grand nombre de pigeons étaient à leur colombier à neuf heures moins un quart.

TOURS. — Les obsèques de Me Croué. — Hier, à midi et demi, un grand nombre de per-

invoquer aucun alibi; tont enfin s'était tourné

contre lui, et, seul contre tous, il s'était vu

hientôt dans l'impossibilité d'établir son inno-

Et jusqu'au fond de sa prison, cette voix le

poursuivait, la voix de ce magistrat qui, deux

heures durant, l'avait écrasé de ses apostro-

phes déclamatoires. Des phrases entières de

ce terrible réquisitoire lui bourdonnaient aux

oreilles, la dernière surtout qui concluait à la

Son défenseur avait sans doute tiré de la

cause tout le parti possible. Mais en l'écoutant,

il avait senti que tous les arguments dont se

servait l'avocat ne détruisaient que médiocre-

ment ceux du ministère public. Et pendant

toute cette longue plaidoirie, il avait souffert.

en proie à un découragement profond, devi-

nant bien qu'il était irrémédiablement perdu.

Puis il avait cru devenir fou pendant l'inter-

minable délibération du jury. Sa tête brûlait ;

il se demandait s'il n'était pas le jouet de

quelque horrible cauchemar. Il ne trouvait

plus la force de penser. Lui qui jusque-là

p'avait pas connu, pour ainsi dire, le malheur,

il demeurait sans courage sous ce coup inat-

tendu qui le terrassait. Pendant longtemps le

sonnes étaient réunies dans l'église de Saint-Pierre-des-Corps pour assister aux obsèques de Mas Croué, l'une des malheureuses victimes de la catastrophe de Saint-Gervais.

Beauconp de monde à cette cérémonie.

M. Elie Croué conduisait le deuil.

On a admiré l'énergie que le malheureux époux a montrée durant cette pénible cérémonie. La douleur, qui était peinte sur ses traits, était partagée par les nombreux amis, qui avaient tenu à accompagner Mme Croué jusqu'à sa dernière demeure.

Accident de voiture. - Lundi soir, M. de Mimorio suivait la rue du Cluzel, dans une charrette attelée d'un poney et avant à côté de lui son groom, quand, à l'intersection de la rue George Sand, il fut pris en écharpe par une grosse voiture, arrivant a une allure vive et dont le conducteur ne tennit pas même ses

Voiture et cheval farent projetés sans dessus dessous.

M. de Mimorin sut projeté à plus de dix mètres du poney pendant que son groom, pris sous la voiture renversée, poussait des cris effrayants; le cheval terrifié essayait de se relever, et à chaque fois était rabattu par la voiture renversée.

Grace au sang-froid incroyable de M. de Mimorin qui. d'un bond, se précipita sur la tête du cheval et de tout son poids, immobilisant l'animal, le tint terrassé jusqu'a ce qu'on ait pu retirer le jeune cocher et dételer le poney, un grave accident a pu être évité.

M. de Mimorin et son groom en ont été quittes pour de nombreuses et fortes contusions, mais la petite charrette a été brisée.

AFFAIRE WILSON

Il n'y a pas d'appel pour l'affaire Wilson.

Plusieurs de nos confrères avaient annoncé que les deux condamnés, MM. Wilson et Leroux, avaient interjeté appel : c'était inexact.

Le délai légal expirait avant-hier et il n'y a pas eu la moindre démarche à ce sujet.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 25 juillet. - Raymonde-Marcelline-Marguerite Baufaucher, rue du Temple.

TRIBUNAUX

L'affaire Bellacoscia

Lundi se sont déroulés, devant la Cour d'assises de la Corse, les débats de l'affaire Bellacoscia. On sait que Antoine Bonelli, dit Bellacoscia, s'est constitué prisonnier dernière-

ment, après avoir tenu le maquis pendant de longues années, pour échapper aux recherches dont il était l'objet.

La liste des crimes pour lesquels il a été frappé, par contumace, de peines variant entre deux ans de prison et la peine capitale, est longue.

On n'y relève pas moins de trois condamnations à mort. Mais il y a prescription pour la plupart des arrêts rendus. Anjourd'hui, Bellacoscia n'a a répondre que de la condainnation à mort prononcée contre lui le 7 décembre 4880, pour tentative de meurtre sur des gendarmes.

Des neuf heures du matin, une soule nombreuse, qui voulait voir l'accusé, stationnait sur le parcours qu'il devait suivre et sur le perron du Palais de Justice.

A dix heures et demie, Bellacoscia, escorté d'un piquet de gendarmes et suivi d'un grand nombre de curieux, a quitté la prison.

Le siège du Ministère public est occupé par M. Angeli, avocat général. Me de Montera assiste l'accusé.

Bellacoscia, vêtu d'uu vêtement en velours à grosses côtes et d'une chemise en couleur, est impassible, au milieu des deux gendarmes qui le gardent. Il regarde parfois le public et d'un mouvement de main nerveux agite sa longue barbe blanche.

Interrogé sur son identité, Bellacoscia répond:

« Je me nomme Bonelli; je suis âgé de 66 ans et je suis ne à Bocognano. »

Le greffier donne ensuite lecture de l'acte d'accusation.

Six témoins à charge et deux à décharge sont entendus.

Les débats n'ont donné lieu à aucun incident particulier; ils ont été clos à cinq heu-

Les questions posées au jury sont au nombre de douze; elles se rapportent toutes à la tentative de meurtre commise contre le brigadier Usciati et les gendarmes qu'il avait sous ses ordres.

Le verdict du jury est négatif sur toutes les questions.

En conséquence, la Cour prononce l'acquittement d'Antoine Bonelli, dit Bella coscia.

Cette décision est accueillie par quelques applaudissements.

L'accusé, mis en liberté, ne témoigne au-

Plus de deux mille persounes attendaient l'accusé à la sortie.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 27 juillet 1892.

Le marché s'anime à mesure que la liquidation approche, la spéculation à la baisse compte sur des livraisons de 3 0/0 Nouveau qui n'auront probablement lieu que dans de faibles quantités.

sentiment de son innocence et sa confiance jnvénile l'avaient soutenn. Il avait espéré naïvement que la vérité finirait par se faire jour, que le meurtrier serait découvert ou dénoncé, qu'il serait, lui, rendu à la liberté. Mais non! il s'était trompé. Personne n'ajoutait foi à ses protestations, à ses serments, et pourtant jamais le mensonge n'avait souillé

Après la lecture du verdict, les gendarmes l'avaient ramené devant la cour. Il lui avait semble à ce moment que son cœur cessait de battre. Puis le président avait lu, d'une voix calme et monotone, un arrêt longuement motive dont Maurice n'avait saisi que les derniers mots qui paraissaient lui arriver de très loin, comme dans un rève : circonstances atténuantes... vingt ans de travaux forcés...

ses lèvres.

La salle s'était vidée; on l'avait ramené dans sa prison, et maintenant il était là, tout seul, et songeant profondément.

C'était fini, bien fini! Son avocat lui avait fait signer aussitôt son pourvoi en cassation, mais il ne conservait aucun' espoir. D'ailleurs, il redoutait de passer une seconde fois par ces horribles anxiétés, par ces lenteurs exaspérantes qui n'aboutiraient en somme qu'au même rèsultat, sinon à pis encore. Non, il ne se sentait plus la force de lutter. Une pensée dominait en lui, obsédante: il était déshonoré! Son nom, le nom glorieux et vénéré de son père. ce nom qu'il portait si fièrement, qu'il s'était juré d'illustrer à son tour, ce nom était flétri à jamais! Toutes les bouches, tous les journaux le couvraient à cette heure d'outrages, et le répétaient avec horreur.

(A suivre.)

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

ANDRIEUX

EAU DE VIE BLANCHE Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre Montpellier 45 — ... 4.75 — Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres: Bonification de 10 c. par litre.

Le 3 0 0 recule à 98.42 et le 4 1/2 se maintient à 106.15.

La détente dans les rapports politiques et commerciaux que l'on entrevoit depuis l'arrivée de M. Ressmann, le nouvel ambassadeur d'Italie, a donne à la Rente Italienne une fermeté nouvelle à 90.57. L'Extérieure s'inscrit à 63 5/16. Le Nouveau Russe cote 78.05 et l'Orient 66.65.

La Banque de France se traite au comptant à 4,215 fr. Le Crédit Foncier est à 4,086; la Nouvelle Communale 1892 fait 1.25 de prime. La Banque de Paris s'inscrit à 640 fr. La Société Générale est en progrès nouveau à 468.75. Le Crédit Lyonnais est en nouvelle avance à 790.

Les Chemins Economiques cotent 415 fr. Informations financières. - En vertu d'un vote émis à l'assemblée officieuse des secrétaires de l'Assurance financière qui a en lieu le 25 courant, un pourvoi va être forme contre l'arrêt de la Cour de Paris qui a mis hors de cause les administrateurs, le censeur, les agents

de change et le notaire de la société. La Part Fulminite est l'objet de demandes très actives au prix de 50 fr. Le syndicat dont nous avons annoncé la constitution doit commencer ses achats dans les premiers jours d'août, époque à laquelle on présume que la chambre syndicale des agents de change aura admis ce titre à la cote officielle.

FAITS DIVERS

UN VÉTÉRAN DU PREMIER EMPIRE

M. Rivaud, préfet du Rhône, a visité ces jours-ci le père Vivien, le doyen de l'armée, actuellement peusionnaire de l'Hospice des vieillards, à Lyon.

Le père Vivien est né à Lyon en 1786 le 28 juillet; il a donc 406 ans. Il est médaillé de Sainte-Hélène. Il a suivi Napoléon en Egypte ; il a traversé le Saint-Bernard avec lui et est entré à ses côtés à Milan.

Le père Vivien a fait 22 campagnes. Il a combattu sous le maréchal Soult, en Espagne. Il a reçu à la Bérésina cinq blessures dont une balle à la jambe, laquelle n'a jamais pu être extraite. Ensia, à Waterloo, il faisait partie de la garde impériale, sous les ordres du général Cambronne.

Le père Vivien est encore assez vert. Questionné par M. Rivaud sur son état de santé, le père Vivien a répondu : « Je n'ai jamais été malade, je n'ai aucune infirmité, j'espère vivre cinquante ans encore».

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAL VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 30 juillet 1892

GRAVURES

MARINE, la Vie à bord : La journée du Marin, Exercice du sabre. -- L'école des si-

PORTRAITS (Nécrologies): M. Léon Cladel, homme de lettres. — M. Journault, sénateur. DÉPARTEMENTS, Saint-Cloud: Ruines du Château. - Vue de la Cour d'honneur.

DÉPARTEMENTS ILLUSTRÉS : Le Puy-de-Dôme. Mode: La Mode en juillet 4892. — Le Lawn-

ITALIE: Eruption de l'Etna.

Beaux-Arts, tableau de Aranda: Une Arrestation en Espagne.

TEXTE

CHRONIQUES: Le Courrier de Paris, par Pierre Véron. DEPARTEMENTS ILLUSTRÉS : Le Puy-de-Dôme,

par Perducat; La Vie à bord, par un Marin; Musique, par A. Boissard. ACTUALITÉ : L'Observatoire du Mont-Blanc, par G. Lenôtre.

LA MODE: par Ludka, etc., etc.

Nouvelle en cours de publication : Dimanche d'Automne, par André Monselet. Explication des gravures, Echecs, Rébus,

Récréations de la famille, Bibliographies, etc. En supplément : Tante Berceuse, roman par Jules Mary, Illustrations de G. Vuillier.

Le numéro : 50 centimes.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Perrin. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de Me LELIEVRE, notaire à Saumur, Le Samedi 13 Aout 1892, à midi,

EN DIX LOTS

1° Neuf Parcelles de Terre Et Vigne

Sises au Petit-Puy, commune de Saumur, et à Dampierre, d'nne contenance totale d'environ 45

2° ET UNE MAISON

Sise au Petit-Puy, commune de Saumur.

Pour les désignations et les mises à prix, voir les assiches; et. pour tous renseignements, s'adresser audit Me LELIÈVRE, no-

A VENDRE DE SUITE Une Bonne Jument 10 ANS

Se monte et trotte bien, taille 1 m. 65, baie cerise légèrement en tête, provenant de la Gendarmerie. S'adresser à M. LAVAULT, à Montreuil-Bellay.

Changement de Domicile

M. REVECHE, matelassier, autrefois rue Saint-Nicolas, est maintenant domicilié, 40, rue du Temple.

3 0/0 amortissable

Oblig. 1855-60 3 0/0

1865 4 0/0 1869 3 0/0

1871 3 0/0

1875 4 0/0 1876 4 0/0

4886 3 0/0

Bons de liquidation

EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)

3 0/0.

3 0/0 1891. .

LOUBB

PRÉSENTEMENT

NEA ISON

Rue de Bordeaux, 15,

Précédemment occupée par M le docteur Géraud, médecin major a l'Ecole de cavalerie.

Avec beau jardin bien affruité et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-JOSEPH.

Appartement au 1º étage A LOUER

Présentement

Rue Nalionale, 24.

S'adresser à M. Goubin-Chalot, qui l'habite,



Cet extrait se conserve indefiniment Se métier des imitations
Raiger la signature LiEBIG en encre bleus
par l'édocate de chaque pet

Société Générale

Est . Paris-Lyon-Méditerranée . .

LIGNE

98 45

98 90

106 20

552 50

A VENDRE

A L'AMIABLE

Petite MAISON

Avec JARDIN bien affruité

Contenunt 500 mètres carrés environ.

S'adresser an hureau du journal.

。 1965年 1965年 1



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Voscheveux sont-ils faibles or tombent-ils?

Ves cheveux sent-ils faibles et ombent-ils?

SI OCI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellance rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunease. Il arriete la chute des Cheveux et ait disparaitre les Pellioules. Il est le SEUL Régenératour dos Cheveux médeille. Résultats inespèrés. — Vente toujours croissants. — Éiger sur les llacons les mois RIVAL WINDSOR. — Se trouve cher Coiffeurs l'ordineurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi france sur demande du prospectus centenant détails et attestations.

centenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean; M. MASCHET, rue Saint-Jean; M. René, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. Daubigny, coiffeur-

parfumeur, 37, rue d'Orléans.

INE FEMME connaissant la eni-U sine demande une place de domestique ou pour faire des jour-

Il y a de très honnes références. S'adresser au bureau du journal.

IN JEONE HOMME linissant ses Classes demande une place pour être groom et apprendre être valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal

Ca

con:

cons

seill

- De

cons

Gé

seill

On

peste

Russ font (La

de ce

rite d

La

Jet

reuni

mes (

Fal

blead

lapiu

vait [

fut ci

Tore,

battue

rait u

sousc.

Sieurs

éléme

lerne.

ses di

repou

templ N'e

Coo

lants

lesté.

Gaulo

You

Juiver !

Presse

1005CI

Apr

A SAINTE - GENEVIEVE

Capisseries Artistiques

M" NOEL & BOUIN

SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

ÉPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre: 1 fr. 50, 1 fr. 70 et? fr.

Pour chaque litre en donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50. Citronnade rafraîchissante et très hygiénique: le litre 3 fr. 50: e 1/2 litre 2 fr.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75. Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.

470 -

465 7:

VALEURS ETRANGÈRES (OBLIG.)

Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix: Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

Saumur, imprimerie de Paul GODET,

LA BOURSE DE PARIS COURS DE VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER VALEURS FRANÇAISES Oblig. fone. 1877 3 0/0 r. à 400 1569 -ACTIONS comm. 1879 3 0/0 r. à 500 488 1077 50 Ouest Banque de France. . 4245 Panama 6 0/0 1re série remb. 1 1,000 25 25 479 50 fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 Compagnie parisienne du Gaz . 1450 -Banque d'Escompte 6 0/0 2e série -215 -- comm. 1880 3 0/0 r. à 500 - fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 - fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 25 -87 50 583 — 482 -Transatlantique - obligations à lots. Suez 5 0/0 remboursable à 500. . . . 422 50 Comptoir national d'Escompte . . 20 — 2725 — Canal de Panama Crédit Foncier 1083 -623 -472 --FONDS ÉTRANGERS Crédit Industriel et Commercial CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) VALEURS ÉTRANGÈRES Crédit Lyonnais. Emprunt russe 1862 5 0/0. . - 1889 4 0/0. . Autrichien 4 0/0 or. Dette d'Egypte 6 0/0 Extérieur 4 0/0 Crédit Mobilier 155 96 60 Consolidés 4 0/0 110 série. 99 50 Dépôts et Comptes courants. . 467 95 60 463 63 30

90 60

Nord 3 0/0 r. à 500 0rléans 3 0/0 r. à 500 0uest 3 0/0 anc. r. à 500 . . .

DU 27 JUILLET

Juillet 1892 **CHEMINS** DE

Hongrie 4 0/0 or

DANA

Portugais 4 1/2 1888

Italie 5 0/0 . .

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS PARIS - SAUMUR - BORDEAUX Mixte | Mixte | Mixte | Expr. | Mixte | Omn. Semi | Mixte Expr. | Expr Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. Expr. Oun. matin matin matin soir soir soir soir STATIONS matin matin matin soir matin dirtse STATIONS soir soir 8 25 | 12 30 3 40 | La Ménitré | Les Rosiers | 2 7 2 36 8 23 | 7 48 9 15 | 14 18 | St-Clément | 5 4 28 5 6 9 13 10 12 11 18 | St-Martin | 3 5 18 6 3 9 36 | 3 4 1 40 | St-Martin | 5 25 | 9 41 | 3 4 1 40 | Varennes 7 12 9 9 9 42 10 51 12 50 7 55 8 30 11 25 Bordeaux Saintes Chartres Château-du-Loir 10 13 Noyant-Méon 11 20 1 35 2 39 6 5 12 12 12 45 Thouars Noyant-Méon Linières-Bouton Montreud-Bellay 2 53 3 5 5 18 5 25 9 36 9 41 6 46 6 26 Brézé-Saint-Cyr 3 30 8 m 3 41 8 10 3 49 8 17 Vernantes Chacé-Varrains 6 14 Blou 7 31 Mixte 6 33 Nantilly (arrivée) 10 16 Vivy SAUMUR (Orl.) (arrivée) 12 15 1 28 SAUMUR (Etat) 10 23 7 46 matin 3 16 2 54 3 6 6 26 6 5 6 16 4 2 8 29 4 14 8 34 4 22 8 41 9 55 1 38 7 25 11 5 6 53 7 1 55 1 44 2 29 (départ) 12 20 12 28 (départ) Nantilly (depart) SAUMUR (Orl. 7 36 11 15 Nantilly (arrivée) SAUMUR (Etat) D 3 14 3 18 3 30 3 36 7 47 11 23 7 57 11 35 8 11 11 49 8 20 11 58 6 24 6 29 6 43 (arrivée) 12 39 (départ) 12 25 (Nantilly (départ) 12 32 (Varrains 12 38 1 34 1 39 5 39 (arrivée) (départ) 11 7 12 16 * 4 35 8 52 * 4 11 8 32 * 4 23 8 43 * 4 29 8 49 * 4 37 8 56 2 15 5 1 9 18 2 44 5 51 10 10 4 30 9 1 12 22 6 24 11 59 9 56 4 22 9 56 4 22 5 57 6 6 6 19 1 39 3 30 5 57 6 45 3 36 6 6 6 52 3 49 6 19 7 6 6 4 17 18 6 31 7 18 6 45 7 31 6 45 7 31 6 45 7 30 14 20 2 27 3 5 matin 8 31 8 37 6 50 Vivy Blou 12 38 8 47 12 47 9 1 1 28 9 41 2 2 10 18 8 33 12 11 8 46 12 23 9 1 12 36 10 22 1 52 2 47 5 55 7 16 7 40 Vernantes Brézé-Saint-Cyr " 11 44 2 25 2 52 4 39 6 22 Linières-Bouton Montreuil-Bellay 3 19 8 24 11 40 2 21 Noyant-Méon Thouars 12 33 3 33 5 10 1 39 Chăteau-du-Loir 6 15 Chartres matin matin Bordeaux | soir | soir | matin | matin

DE

920

1520

	\$01F		Alter allegations	
SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON	POITIERS-	MONTREUH - DOUE - ANGERS	ANGERS-DOUÉ-	MONTREUIL—POITIERS
STATIONS Mixte Mixte Mixte stations Mixte Omn. Mixte matin soir soir soir	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Mixte Mixte Marc. Ounn. Mixte matin matin matin soir		Mixte Marc. Omn. Onn. matin matin soir
	Poitiers Moncontour Loudun	7 41 10 47 2 34 8 52 8 42 1 39 3 56 9 36 J	Martigné 6 1 Doué 6 24	6 50 7 30 12 0 15 8 32 11 1 20 7 54 8 57 11 54 1 42 8 23 9 7 12 16 1 50 8 34
	Montreuil (ar. — (dép.)		e Vaudelnay 6 39 Montreuil (ar.) 6 48	9 9 15 12 33 1 57 8 43 8 9 26 12 51 2 6 8 54
STATIONS matin soir soir STATIONS matin soir soir		7 14 9 51 4 53 5 30 11 1 7 22 9 58 5 43 5 38 11 8 1	(dép.) 7 38 Loudun 8 24	1 31 2 21 9 22 4 14 3 10 10 13 6 10 3 13 10 44
ort-Boulet 8 44 1 10 5 10 Port-Boulet 8 15 12 3 40) Martigné) Angers	7 45 10 20 6 33 5 48 11 28 9 12 11 45 9 12 7 22 12 29 nutrin soir soir matin	Poitiers 10 33 matin	10 40 5 22 12 8 soir soir matin
Jourgneil 8 54 1 20 5 20 Sammur 9 4 12 33 4 5	Auras induniées	dans ces tableaux sont toujours	les heures de dép	art, à moins d'indications

Certifie par l'imprimeur soussigné.

contraires.